



## Déclaration préalable au Conseil d'administration du 03 décembre 2020

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Au vu du contexte sanitaire très alarmant et de la situation particulièrement fragile du Cerema, ce Conseil d'Administration revêt une importance toute particulière. En effet, l'année 2020 restera inédite dans l'histoire du pays qui est placé, tout comme le Cerema, en position de grande vulnérabilité. L'Établissement subit deux effets qui se cumulent :

- l'un, conjoncturel, lié à une situation budgétaire nettement dégradée en 2020 ;
- l'autre, structurel créé par Cerem'Avenir, dont les effets dévastateurs se font d'ores-et-déjà sentir ; son essence est celle d'un plan social, dont l'unique objectif est de répondre aux baisses drastiques en moyens et en effectifs.

Le Budget Rectificatif de 2020 illustre à l'envi l'extrême fragilisation budgétaire que connaît le Cerema. Même la levée des réserves, souvent prévue effectivement pour compenser les baisses budgétaires, ne permettra pas de rétablir la situation. L'Établissement paie extrêmement cher la rigueur budgétaire imposée par les Ministères de tutelle depuis 2014, année de création du Cerema. L'exemple le plus frappant concerne son plan de trésorerie pour 2020, en chiffres réels comme en prévisionnels : le Cerema ne peut plus dégager de trésorerie et la cessation de paiement nous menace.

Lors des précédents CA, Force Ouvrière vous avait pourtant alerté à maintes reprises sur la faiblesse des soldes mensuels de trésorerie. En cas d'événement brutal, il se confirme que le Cerema n'est pas en capacité de faire acte de résilience.

Il y a urgence à accroître la subvention de l'Etat !

Pourtant, l'heure n'est plus à la rigueur budgétaire. Comme l'a rappelé le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, « *la dette, c'est de l'investissement !* ».

Quelle est cette malédiction qui explique que la rigueur ne s'applique plus qu'à nos Ministères et plus encore au Cerema ? Il y a là un mystère : l'État continue à saccager les moyens humains et matériels du Cerema, alors que l'enjeu absolu est de préserver l'économie et de réussir la relance, à laquelle le Cerema participe pleinement.

Les appels à la rigueur et au sacrifice dont on nous rabat les oreilles dans ce Conseil sont des discours d'arrière-garde. Les représentants de l'État n'ont rien compris aux enjeux qui sont devant nous et malheureusement répètent des discours vides de sens, comme par réflexes.

En septembre 2020, le Président de la République a annoncé le plan France Relance. Cette politique keynésienne se traduit par le lancement de nombreux chantiers. C'est la réponse logique à la crise économique majeure due à la pandémie.

Le Cerema est un des acteurs incontournables de la relance sur les territoires. A ce titre, Force Ouvrière interpelle les Ministères pour qu'ils le dotent des moyens à la hauteur de ces enjeux. Le Cerema doit être en capacité de répondre de façon active aux sollicitations liées aux politiques de relance et concernant l'ensemble des politiques publiques dans lesquelles il est pleinement engagé. Or, aujourd'hui le compte n'y est pas.

La situation du plan d'affaires 2020 interpelle particulièrement. Il fait apparaître une baisse de **6 millions d'euros** en produits comptables. Plusieurs explications sont évoquées :

- la baisse des activités de laboratoire durant la première période de confinement,
- les prévisions de recul sur la réalisation d'infrastructures de transport,
- en Outre-Mer notamment, des incertitudes importantes sur la capacité de réalisation des affaires,
- la non-concrétisation du co-financement avec l'ANCT.

Force Ouvrière demande qu'une analyse fine soit réalisée sur cette baisse importante, précisant le poids de chacun de ces facteurs d'explication.

Un signe fort des Ministères de tutelle et du Budget vis-à-vis de l'Etablissement serait à minima un maintien de la Subvention pour Charges de Service Public (SCSP). De cette façon, nos tutelles feraient enfin la preuve concrète de l'importance et de la confiance qu'ils accordent au Cerema, au-delà des belles paroles qu'on entend à longueur de CA autour de cette table. Maintenir l'esprit du CAP2022 dans le contexte actuel paraît pour le moins une aberration.

Or, par rapport au Budget Initial (BI) 2020, la SCSP connaît une nouvelle baisse qui va à contre-courant de ce que nous pouvons attendre du Ministère face aux défis futurs.

Le BI 2021 qui vous est présenté est catastrophique :

- la SCSP ne couvre plus l'ensemble des dépenses de personnel. **Le ratio dépenses du personnel sur la SCSP, de 1,04** le prouve (pour mémoire 1,01 pour le BI2020). Conjugué avec une baisse du plan d'affaires figurant dans les produits comptables, ceci conduit à une très nette aggravation de la situation financière du Cerema.
- la capacité d'autofinancement **est divisée par 2** en un an alors que le Cerema bénéficie encore des produits exceptionnels liés au fonds de transformation de l'action publique (FATP, FAIRH).
- le fonds de roulement net global est bien indiqué, mais aucun document ne permet de connaître les éléments constitutifs de cet indicateur comptable important. Celui-ci - déjà faible pour un Etablissement de cette taille - diminue encore, et ne permettra même pas d'alimenter une capacité d'autofinancement bien trop faible pour supporter de nouveaux investissements.
- dans le tableau d'équilibre financier prévisionnel agrégé de l'année 2021, le prélèvement sur la trésorerie a augmenté de **350 %** !
- le schéma d'emplois prévoit une baisse de **- 87 ETP** et marque le renoncement à une ambition forte pour le Cerema, considérant que des équipes ont déjà atteint une taille critique.

**Force Ouvrière ne sait comment vous le faire comprendre : la situation financière du Cerema est cataclysmique. Le Cerema est au bord de la banqueroute. Nous sommes en état d'urgence financière absolu ! Il faut de toute urgence un plan de sauvetage du Cerema !**

L'avis au Sénat du 19 novembre 2020 sur le PLF 2021 est explicite :

*« Le Cerema, partenaire essentiel des collectivités territoriales en matière d'ingénierie de projets, voit encore baisser ses moyens budgétaires - 191,6 millions d'euros de subvention pour charges de service public (SCSP) pour 2021, soit 5 millions d'euros de moins que l'année dernière - et humains, comme chaque année depuis sa création en 2014 - avec un schéma d'emplois s'établissant à - 87 ETP (contre - 97 l'année dernière). »*

**Pour ces raisons, Force Ouvrière appelle l'ensemble des administrateurs à voter contre ces budgets iniques. La situation est urgente ! Le Cerema est à l'os ! Enfin, comme l'a si bien dit un Sénateur lors de son intervention au Sénat sur le PLF 2021 :**

***« C'est un peu comme si en mécanique on augmentait les efforts sur un arbre en diminuant le diamètre, ça finit par casser ! »***

Comment demander de produire encore plus avec moins de moyens dans la situation économique actuelle ?

Monsieur le Président,  
Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames et Messieurs les Administrateurs,

Force Ouvrière vous remercie pour votre attention.